



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**130**  
ans d'action  
en faveur des  
parlementaires

+41 22 919 41 11  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

## MESSAGE URGENT

### **Annulation de la 142<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP et des réunions connexes (Genève, 16-20 avril 2020)**

Genève, le 12 mars 2020

**Cabinet du  
Secrétaire général**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

C'est avec un profond regret que je dois vous informer que, conformément aux Statuts et Règlements de l'UIP, la Présidente de l'UIP m'a demandé de communiquer la décision du Comité exécutif, prise sur recommandation du Secrétaire général, selon laquelle la 142<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, qui devait se tenir à Genève du 16 au 20 avril, est annulée.

Cette décision a été prise en raison de l'urgence de santé publique de portée internationale (la COVID-19, qui a maintenant officiellement été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)) et fait suite à une évaluation minutieuse des risques fondée sur les informations fournies par l'Organisation mondiale de la Santé et les autorités suisses.

Cette mesure exceptionnelle vise à contribuer aux efforts mondiaux pour contenir la propagation du virus lié au COVID-19 et à préserver la santé et la sécurité de nos Membres, de nos partenaires et de notre personnel. Dans le même temps, et compte tenu des mesures strictes actuellement en vigueur (interdiction des grands rassemblements publics, fermeture d'écoles, verrouillage des régions et pays touchés, fortes restrictions de voyage, etc.), cette mesure vise à préserver le caractère inclusif que les Assemblées de l'UIP exigent.

Nous restons en contact avec le Comité exécutif et mettrons tout en œuvre pour assurer la continuité des décisions et des opérations de l'UIP dans les semaines et les mois à venir. Comme le prévoient nos Statuts et Règlements, et compte tenu de la nature extraordinaire de la situation actuelle, nous consulterons les membres du Conseil directeur par correspondance au sujet de toute décision urgente qui ne peut attendre la prochaine Assemblée en octobre.

Dès que les conditions le permettront, et si nécessaire, nous convoquerons des sessions spéciales du Comité exécutif et du Comité des droits de l'homme des parlementaires, ainsi que des autres groupes plus restreints (bureaux des commissions permanentes, groupes consultatifs, Comité DIH, etc.). Dans tous les cas, les comités, commissions et autres groupes de l'UIP seront encouragés à poursuivre leurs travaux en fonction des besoins par le biais de consultations électroniques ou en ligne.

../..

Plus généralement, les circonstances actuelles nous donnent l'occasion de réfléchir à d'autres façons de travailler, en remplacement ou en complément des réunions en personne. D'ailleurs, l'UIP a déjà intégré le groupe de travail de l'ONU qui examine des solutions techniques telles que les réunions en ligne et l'interprétation à distance. Nous vous tiendrons informés des avancées dans ce domaine.

Je déplore vivement la situation actuelle, mais dans ces circonstances nous devons accorder la priorité absolue à la sécurité et au bien-être de nos Membres et de notre personnel, et n'avons d'autre choix que d'annuler l'Assemblée d'avril. La 142<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP se tiendra maintenant à Kigali (Rwanda) du 11 au 15 octobre 2020.

En ces temps difficiles et très incertains, nous réaffirmons notre solidarité et vous exprimons notre soutien sans faille.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Martin Chungong  
Secrétaire général